

Frontières en Europe depuis le congrès de Vienne (1815) : enjeux diplomatiques, stratégiques, militaires et économiques

Appel à contributions

Le 150^e anniversaire de la bataille de Sedan (1870) et le centenaire des traités de paix (1919-1920) de la Grande Guerre rappellent l'importance des frontières, de leurs tracés et des raisons qui prévalurent pour les délimiter. Ces différents points invitent à réfléchir aux enjeux frontaliers stratégiques d'hier et à leurs conséquences ultérieures, notamment sur le plan économique. Dans ces perspectives et à l'échelle européenne, se prépare un ouvrage articulé sur quatre épisodes majeurs, militaires et diplomatiques, des deux siècles écoulés.

- * L'Europe issue du congrès de Vienne (1815) : de nouvelles frontières pour une paix durable ?
- * La bataille de Sedan (1870) et ses suites : revanche ou coopération méconnue ?
- * Les traités de paix (1919-1920) de la Grande Guerre et le redécoupage des frontières : la fin d'un monde ?
- * Enjeux et conséquences des bouleversements des frontières à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale

À l'issue des guerres de l'Empire napoléonien, le congrès de Vienne redessine de nombreuses frontières à travers l'Europe. L'ampleur du bouleversement pourrait laisser présager le prompt surgissement de tensions et de crises conduisant, sans tarder, à leur remise en cause en profondeur. Or, pendant près d'un siècle, cette reconfiguration frontalière offre au continent européen une relative stabilité entre États qui peut paraître inattendue et qui, *a posteriori*, souligne la pertinence des choix opérés en 1815 qui, par ailleurs, se révèlent un cadre idoine pour favoriser la révolution industrielle, le développement des entreprises, les échanges commerciaux et la croissance économique du XIX^e siècle.

Parmi les exceptions qui tranchent avec l'équilibre européen qui prévaut au XIX^e siècle, la guerre qui éclate en 1870 entre la France et la Prusse débouche l'année suivante, pour la France, sur la perte de l'Alsace et de la Moselle au profit de l'Allemagne naissante. À côté de l'amertume et de l'esprit de revanche que la mémoire collective retient souvent à propos de ces amputations territoriales, l'étude des quatre décennies qui suivent ce conflit souligne que s'instaure, par-delà les frontières, une coopération économique pas toujours prise en compte à sa juste mesure et dont l'ampleur mériterait d'être mieux connue, à la fois sur les plans chronologique, spatial et thématique.

À l'issue de la Grande Guerre, les traités de 1919 (Versailles, Saint-Germain-en-Laye et Neuilly) et de 1920 (Trianon et Sèvres) mais aussi celui de 1923 (Lausanne) visent à sceller la paix mais les traitements différenciés sur le plan territorial entre les vaincus du conflit, en particulier entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, suscitent des interrogations sur les motivations qui les sous-tendent. Le redécoupage des frontières anéantit les fondements territoriaux des Habsbourg, permet la résurrection de la Pologne ou encore bouleverse les

Balkans. Sans pour autant apaiser toutes les tensions, il suscite rapidement des acrimonies et des tensions qui entraînent, à court terme mais aussi à moyenne échéance, de nouveaux conflits. Sur le plan des tracés entre États et par-delà le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes alors mis en avant, les traités aurait-ils été élaborés sans une réflexion suffisante ?

Le règlement des frontières à la fin de la Deuxième Guerre mondiale permet à l'Union soviétique de concrétiser ses ambitions territoriales de l'époque, en Europe orientale, en dépit des aspirations des peuples qui passent sous son contrôle dans le cadre des nouvelles délimitations territoriales. Le « rideau de fer » évoqué par Churchill en 1946 illustre l'idée que l'influence de Moscou dépasse le cadre des frontières nouvellement dévolues à l'Union soviétique. Le partage de l'Europe en deux grands blocs, Est et Ouest, s'affirme au fil du temps. La question des frontières se trouve-t-elle désormais uniquement liée au règlement d'un conflit ou découle-t-elle finalement davantage des jeux d'influences politiques, diplomatiques et militaires entre superpuissances ? Associée à d'autres problématiques, la délimitation des frontières issue de la Deuxième Guerre mondiale n'en génère pas moins de nouvelles tensions et débouche même sur l'implosion de l'Union soviétique en 1991, ce qui interroge sur le bienfondé des partages issus du deuxième conflit mondial. Les frontières qui se redessinent en 1991 tranchent avec les décisions alors prises à la fin de cette guerre. Les tensions récentes entre la Russie et l'Ukraine ou encore la situation singulière de l'oblast de Kaliningrad montrent que les enjeux liés à la délimitation des frontières demeurent d'actualité.

Les éléments précisés ci-dessus évoquent quelques pistes pour des propositions de textes mais d'autres suggestions, de différentes disciplines, peuvent être également volontiers transmises aux responsables du projet. Les personnes désireuses de répondre à cet appel à contributions sont invitées à adresser leurs coordonnées, leurs titres, l'intitulé et un résumé du sujet envisagé, le tout en une page, avant le 11 juin 2020 à Frédéric Dessberg et à Ludovic Laloux :

frederic.dessberg@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr

Ludovic.Laloux@uphf.fr

Qu'elles en soient dès à présent remerciées.

Frédéric Dessberg, maître de conférences en histoire contemporaine

Ludovic Laloux, professeur en histoire moderne

Comité scientifique

Frédéric DESSBERG, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, détaché aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan

Marcela EFMERTOVIĆ, Université polytechnique de Prague

Ludovic LALOUX, Université polytechnique Hauts-de-France à Valenciennes

Stéphane PALAUDE, président de l'AMAVERRÉ

Kevin PASSMORE, Université de Cardiff

Arnaud PÉTERS, Université de Liège

Gersende PIERNAS, Archives nationales du monde du travail (France)

Walter POSCH, Université de Vienne